

Procès-verbal des décisions extraordinaires de l'associé unique

Le 30 octobre 2025

Ces décisions concernent la société suivante : A.L PEINTURE

Renseignements sur la société

L'associé unique : Alexandre HUET

Forme juridique : EURL

Siège social : 18 avenue de Verdun, Résidence Les Floréales, 30133, Les Angles, France

Capital social : 2500 €

N° RCS : 898635503

L'associé unique agit en tant que gérant de la société.

Ordre du jour

L'associé unique de la société a pris des décisions concernant les sujets suivants :

Changement du siège social

L'associé unique a décidé de changer le siège social à l'adresse suivante : 22 boulevard Jean Rey, 30133, Les Angles, France.

Modification statutaire article 4

L'associé unique décide par conséquent que l'article 4 des statuts relatif au siège social de l'entreprise est rédigé ainsi : " Le siège social est fixé au : 22 boulevard Jean Rey, 301300, Les Angles, France Le déplacement du siège social est décidé par l'associé unique ou par un ou plusieurs associés représentant plus de la moitié des parts sociales. Le siège social peut cependant être transféré en tout endroit du territoire français par une simple décision de la gérance, sous réserve de ratification par la prochaine décision de l'associé unique ou par décision d'un ou plusieurs associés représentant plus de la moitié des parts sociales." Tous les sujets à l'ordre du jour ont été abordés et il n'y a pas d'autres commentaires ou questions à formuler. La réunion est terminée.

Fait à NIMES le 30 octobre 2025



Alexandre HUET